

Services de recertification pour les élingues héliportées et élingues de halage de personne



Recertification

Il est recommandé que soit faite, au minimum une fois par année, une inspection complète par une personne compétente (autre que l'utilisateur ou les personnes qui font les inspections pré et post-utilisation).

Barry offre le service de recertification d'élingues héliportées et d'élingues de halage de personnes, qu'elles soient fabriquées par Barry ou par d'autres. Le processus de recertification couvre l'assemblage complet (incluant les composantes textiles et métalliques).

Les tests de rupture permettant de déterminer la force résiduelle des produits soumis sont exécutés et certifiés par SGS.

Barry ne recertifie pas les filets de cargaison héliportés mais peut réparer les filets si requis. Un kit de réparation de filets de cargaison est disponible et des instructions de réparation sont disponibles sur le site web de Barry, en anglais seulement (<http://www.barry.ca/technical-data-sheet/rt-barry-helinet-repair-guidelines.pdf>).

Les produits soumis pour recertification doivent comprendre :

- Une étiquette d'identification lisible qui inclut la date de fabrication, le numéro de série, l'identification du fabricant, la charge de travail maximale (WLL) et toute autre étiquette d'avertissement fournie lors de l'achat.
- Un registre complet d'utilisation et d'inspection (si disponible). Ces documents sont requis afin de réduire le temps et le coût de la recertification.
- Une fiche d'inspection à jour fournie par le fabricant et une preuve écrite que ce produit spécifique n'est pas soumis à un avis de rappel.

Références normatives:

- ASTM E-4 - 09 : *Standard Practices for Force Verification of Testing Machines*
- CGSB 40-GP-1M : Méthodes d'échantillonnage et d'essai des cordages
- CI 1401-06 : *Safer Use of Fiber Rope*
- CI 2001-04 : *Fiber Rope Inspection and Retirement Criteria*

Cordages Barry Itée

6110, boul. des Grandes Prairies

Montréal QC H1P 1A2 Canada

☎ 514.328.3888 📠 514.328.1963

1.800.305.2673 (Canada / USA)



Processus de recertification:

- 1- S'assurer que toute la documentation est disponible (registre d'utilisation, fiche d'inspection à jour et preuve que le produit ne fait pas partie d'un rappel).
- 2- Faire une inspection visuelle et tactile, documentée par des notes et photographies.
- 3- Couper une section de 3 m (10 pi) à une extrémité: Faire une épissure sur l'extrémité coupée de cette section et effectuer un test de rupture afin de déterminer la force de rupture résiduelle.
- 4- Comparer les résultats avec les spécifications d'une corde et accessoires à l'état neuf.
- 5- Re-qualifier la charge de travail maximale (WLL) selon les résultats et les observations. Le produit sera recertifié selon le facteur de sécurité spécifié par le client (ex: 7:1, 10:1, etc.).
- 6- Refaire l'épissure à une extrémité (ou les deux) de l'élingue héliportée. Laver et ré-enduire avec l'enduit de protection UV Barrythane, et remplacer les composantes métalliques endommagées si requis (coût additionnel).
- 7- Refaire l'étiquetage.
- 8- Émettre un nouveau certificat de conformité.
- 9- Mettre à jour le registre de produit conservé aux bureaux de Barry.

Instructions d'envoi:

- Appeler Barry pour discuter des délais et de vos besoins.
- Obtenir un numéro d'autorisation de retour de Barry.
- Envoyer à vos frais chez Barry, en incluant toute la documentation du produit requise pour l'inspection.
- Le processus de recertification peut prendre de 2 à 6 semaines selon le diamètre des cordages et la quantité.

Cordages Barry Itée

6110, boul. des Grandes Prairies

Montréal QC H1P 1A2 Canada

☎ 514.328.3888 📠 514.328.1963

1.800.305.2673 (Canada / USA)